

*La Chrétienté en Provence,
les premiers pas de l'évangélisation*

Pèlerinage Diocésain

Tome I: Les Stes Maries de la Mer & Arles

« Porte de la Foi »

Du mardi 23 au jeudi 25 mars 2021



Le père Thierry Dassé accompagnera et animera ce pèlerinage



Direction Diocésaine des Pèlerinages

3 rue Pierre Dévoluy 06000 Nice

04 93 89 20 51—06 51 41 86 96

pelerinages@nice.catholique.fr - www.pelerinages06.com

Ass. tourisme agréée n° A.G IM006110074

Programme du pèlerinage

J1 : Mardi 23 mars 2021

Voyage aller en autocar au départ de Menton 7h, Nice 7h30, Antibes 7h45 et le Cannet 8h

Déjeuner au restaurant aux Saintes Maries de la Mer

15h 17h30 Visite commentée du **sanctuaire Notre Dame de la Mer** par le recteur de la basilique.

L'église de Notre-Dame-de-la-Mer est une église fortifiée romane du IX^e siècle. Dédiée à Notre-Dame et aux Saintes Maries de la mer, elle est classée aux monuments historiques depuis 1840, **découverte de la crypte**, semi enterrée, elle se situe sous le chœur de l'église, avec un accès depuis le transept. Elle est dédiée à Sara la noire. On note également dans cette crypte la présence d'un autel et de nombreux ex-voto. Elle fut creusée à l'initiative du roi René, alors en quête des reliques des « trois Saintes Maries », en 1448. Un bloc de marbre, parfaitement lisse, l'« oreiller des Saintes Maries » fut également découvert lors de ses fouilles.

Célébration de la messe

Diner au restaurant et nuit en hôtel 2* aux Saintes Maries de la mer

J2 : Mercredi 24 mars 2021

7h15 Petit déjeuner à l'hôtel

Départ en autocar pour Arles

9h Visite de la **cathédrale et du cloître St Trophime**.

La cathédrale Saint-Trophime d'Arles est une église romane, c'est l'un des plus importants édifices du roman provençal. Adossé à l'église se trouve le cloître Saint-Trophime. Les galeries Nord et Est sont de style roman, les galeries Sud et Ouest sont de style gothique.

Déjeuner au restaurant **passage devant le théâtre antique d'Arles**; construit à la fin du I^{er} siècle av. J.-C., sous le règne de l'empereur Auguste. Commencé vers 40/30 av. J.-C., il fut achevé vers l'an 12 av. J.-C. devenant ainsi l'un des premiers théâtres en pierre du monde romain. **Nous rejoindrons ensuite les Arènes d'Arles**, amphithéâtre romain construit vers 80 / 90 apr. J.-C. à la demande de l'empereur Tibère. L'amphithéâtre d'Arles est le monument le plus important de l'ancienne colonie romaine.

Célébration de la messe en l'église Notre Dame de la Major église romano-gothique. Elle fut le siège de la paroisse la plus étendue de la ville et est une des plus anciennes églises d'Arles. Après avoir abrité la confrérie de Saint Véran (patron des bergers), elle est maintenant le siège de la confrérie des gardians de Saint-Georges, qui y viennent chaque 1^{er} mai en pèlerinage avec leurs chevaux.

Visite des Alyscamps (*Champs Élysées en provençal, cité des morts vertueux dans la mythologie grecque*) **nécropole remontant à l'époque romaine.**

Retour vers l'hébergement en autocar

Diner au restaurant et nuit en hôtel 2* aux Saintes Maries de la mer

J3 : Jeudi 25 mars 2021

7h15 Petit déjeuner à l'hôtel

Célébration de la messe

Départ en autocar pour la visite de l'abbaye St Pierre de Montmajour, abbaye bénédictine fondée en 948. Dès la fin du X^e siècle elle devient l'une des abbayes les plus riches de Provence. Abandonné à la fin du XVIII^e siècle, puis fortement dégradé après la Révolution, cet ensemble architectural fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques.

Déjeuner au restaurant

14h30 Voyage retour en autocar

Arrivée prévue au Cannet vers 18h

Programme sujet à modifications en fonction des impératifs locaux, du planning, ou de la durée des visites ainsi que de la situation sanitaire...

Direction Diocésaine des Pèlerinages

3 rue Pierre Dévoluy 06000 Nice

04 93 89 20 51—06 51 41 86 96

pelerinages@nice.catholique.fr - www.pelerinages06.com

Association de Tourisme agréée: n°A.G IM006110074

Cadre réservé au service, ne rien écrire SVP:

Date de réception:

Acompte versé le:

Solde versé le:

Bulletin d'inscription individuel : Pèlerinage Stes Maries de la Mer & Arles du 23 au 25 mars 2021**3jours / 2 nuits****Remplir un bulletin par personne accompagné d'une copie de votre carte d'identité recto verso**A retourner avec votre acompte de **100€**, le solde (suivant le nombre de participants) sera à régler avant le 10.03.2021**PARTICIPANT:**

Nom :Prénom :Date de naissance :

Adresse :Code postal :Ville :

Téléphone :Adresse mail :

Prix du pèlerinage (en chambre double à partager)de 20 à 24 participants **369€** de 25 à 29 participants **343€****Ce prix comprend:** le transport, la pension complète en chambre double, la taxe de séjour, l'assurance rapatriement, un audioguide et les entrées sur les sites.**Ne comprend pas:** les offrandes et pourboires (15€/personne à régler en espèces le jour du départ), les dépenses personnelles,**le supplément chambre individuelle de 60€.****Hébergement en chambre:**Individuelle selon disponibilité, avec supplément tarifaire, à régler avec l'acompteDouble Triple

Je partagerai ma chambre avec :

Veuillez nous signaler vos particularités: régimes alimentaires, allergies, diabète, hypertension...

Départ en autocar grand tourisme:Menton nord « arrêt de bus Colombiers » 7h Nice Nord arrêt de Tram Comte de Falicon 7h30 Antibes Rond point autoroute « Chullanka » 7h45 Office du tourisme du Cannel 8h **Règlement:** pour les paiements en plusieurs fois, nous consulter.En espèces, au secrétariat Par chèque à l'ordre de : **ADN Direction des pèlerinages** Par virement bancaire **ADN Direction des pèlerinages:** 18315 10000 08004950258 92 CE COTE D'AZUR **IBAN FR76 1831 5100 0008 0049 5025 892 BIC C E P A F R P P 8 3 1** justificatif du virement à nous envoyer par mail, svp.**Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire):** Lien de parenté:

Nom:Prénom:Téléphone:.....

Conditions d'annulation:

Toute annulation doit être confirmée par l'envoi d'un courrier ou d'un mail.

En cas d'annulation par le pèlerin, un montant de 50€ sera retenu pour frais de dossier.

Au-delà du 10.03.2021, 50% du montant total sera retenu.

La veille du départ, le montant total du prix du pèlerinage sera retenu.

Notre pèlerinage est effectué selon les conditions d'exercices des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur vos données sous réserve de l'envoi d'une demande écrite à la Direction Diocésaine des Pèlerinages (adresse postale) ou à l'adresse électronique. Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise la Direction Diocésaine des Pèlerinages de Nice à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation dudit Pèlerinage. J'autorise la direction des pèlerinages à prendre des photos pendant le séjour et à les publier dans les divers supports de communication du diocèse de Nice.

Je soussigné(e)....., certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière et des conditions de participation. Fait à,le.....

Signature obligatoire précédée de la mention « Lu et approuvé ».....